INTERBLOCS
BÂTIR ET CRÉER EN BÉTON

MARCHE STANDARD IBL

FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION TECHNIQUE :

Nos marches sont fabriquées en **béton haute performance** garantissant une excellente résistance et une durabilité optimale. Le béton est coulé dans des **moules sur mesure**, conçus spécifiquement pour chaque modèle afin d'assurer une précision millimétrique et une finition impeccable. Ce procédé de fabrication permet de réaliser des formes complexes tout en conservant une surface homogène et soignée.

TYPE DE BÉTON :

C35/45	BNA	EE4-ES4-EA3	S5	8mm
Résistance à la compression	Béton non-armé	Classe d'exposition environnement (gel/ dégel, sel, atmosphère agressive)	Fluidité du béton	Granulométrie maximale des granulats

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT :

DIMENSIONS	100 x 40 x 15 cm
ARÊTES	Arrondies r = 11 mm
MASSE VOLUMIQUE SÈCHE APPARENTE DU BÉTON	2200 kg/m³
TEINTES DE BASE DISPONIBLES	Tourbe (Anthracite), Luxembourg (Jaune-grès jurassique), Cendre (gris clair) *Toute autre teinte est disponible sur commande*
FINITONS DISPONIBLES	Lisse (finition épurée), bouchardée, dénudée ou polie *Toute autre finition est envisageable*
NORMES DE RÉFÉRENCE	NBN EN 1369 + NBN B 21-600 PTV 21-601 : 2016
ARMATURE	Sans armature
ANTI-GRAFFITI	À la demande du client - 2 qualités disponibles

INTERBLOCS, Zoning de Recogne - Rue de Tibêtême 129 - B-6800 Libramont

T +32 (0)61 22 49 35
F +32 (0)61 22 37 69
info@interblocs.com

TVA BE 0418 689 909
RPM Neufchâteau
ING BE49 3601 1126 5571 - BBRUBEBB

GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PRODUCTION D'ÉLÉMENTS EN BÉTON :

Les sables et les agrégats intervenant dans la fabrication de nos produits sont des matériaux nobles et naturels issus directement de carrières, sablières et de zones de dragage. Ils peuvent contenir une quantité non décelable de particules sensibles à l'oxydation. Ainsi, malgré tout le soin apporté à la fabrication de nos produits, de manière anarchique, peuvent apparaître des petites taches brunes qui sont le fruit de l'oxydation de ces particules lorsqu'elles se retrouvent en surface au contact de l'air et de l'eau. Un simple passage à l'aide d'une pointe métallique et/ou d'une brosse de fer permettra d'éliminer définitivement cet éventuel petit désagrément. De même, la variabilité des conditions de température et d'humidité lors des opérations de fabrication ainsi que la variabilité de la teinte des sables et agrégats dans une même veine d'extraction peuvent engendrer des différences de teintes des produits fabriqués ne pouvant pas faire l'objet d'une réclamation.
Nous tenons à vous informer sur l'efflorescence, un phénomène naturel où des dépôts blancs peuvent apparaître à la surface de nos produits en béton. Bien que nous faisions tout notre possible pour minimiser cela, il est difficile de l'éliminer complètement en raison des conditions environnementales. L'efflorescence n'affecte pas la qualité ou la durabilité de nos produits. C'est un processus esthétique naturel. Nous vous recommandons un entretien régulier pour préserver l'aspect visuel. Veuillez noter que l'efflorescence n'est pas un défaut de fabrication et n'est pas couverte par notre garantie.

Les éléments de plus d'un mètre sont d'office armés, sauf avis contraire du client. Les plans d'armature sont à fournir.

Sauf demande contraire du client, un échantillon sera toujours validé pour les teintes et finitions avant la commande.

INTERBLOCS, Zoning de Recogne - Rue de Tibêtême 129 - B-6800 Libramont

T +32 (0)61 22 49 35
F +32 (0)61 22 37 69
info@interblocs.com

TVA BE 0418 689 909
RPM Neufchâteau
ING BE49 3601 1126 5571 - BBRUBEBB

INTERBLOCS
BÂTIR ET CRÉER EN BÉTON

ÉLÉMENTS EN BÉTON ARCHITECTONIQUE

CONSEILS DE RECEPTION, MANUTENTION ET DE POSE

PRÉCAUTIONS AVANT LA MANUTENTION

Le matériel utilisé pour la manutention doit être adapté et conforme à la charge ainsi qu'aux dimensions des éléments. Pour éviter d'endommager les produits, il est déconseillé de les faire glisser sur le sol.

PRÉCAUTIONS PENDANT LA MANUTENTION

Lors du levage, il est recommandé d'utiliser des élingues textiles ou des chaînes protégées afin de ne pas abîmer le béton. Les points de levage prévus sur les éléments, comme des inserts ou anneaux, doivent être privilégiés. Lors de la manutention à l'aide de ventouses, veiller à utiliser un matériel adapté au béton et homologué pour la charge à lever. Les surfaces de contact doivent être propres et sèches afin d'assurer une bonne adhérence. Il est conseillé de tester la tenue de la ventouse avant le levage complet et éviter tout mouvement latéral ou brusque. Pour les surfaces dénudées ou bouchardées, effectuer un essai préalable. Lors de la dépose, la dépression doit être relâchée lentement et uniquement lorsque l'élément est parfaitement stabilisé.
La pièce doit être soulevée progressivement, sans à-coups, tout en restant parfaitement horizontale en respectant le centre de gravité. Pour les éléments longs ou particulièrement lourds, l'usage d'un palonnier est conseillé afin de répartir la charge. Un guide au sol doit toujours être présent pour orienter les manœuvres et assurer la sécurité.

STOCKAGE SUR CHANTIER

A la réception des éléments et avant la signature du bon de livraison, une inspection méthodique et scrupuleuse doit être menée afin de détecter d'éventuelles non-conformités. Celles-ci devront être reprises sur le bon de livraison et le CMR. Sur le chantier, les éléments doivent être déposés sur une surface plane et stable libres de tout plastique (stretch, feuillard). Il est nécessaire d'intercaler des cales en matériau souple adapté entre les pièces afin d'éviter tout contact direct et de ne laisser aucune trace sur la surface du béton. Ils doivent être protégés des chocs et vibrations et ne peuvent être empilés tout au long du stockage.

POSE DES ÉLÉMENTS

Avant la pose, le support doit être propre, plat et suffisamment porteur. Selon le type de produit, il peut être nécessaire de prévoir un lit de pose adapté. Les éléments doivent être posés délicatement, sans laisser tomber la pièce. Si les éléments sont posés directement sur une surface dure, il est conseillé d'intercaler des protections souples, comme des caoutchoucs, afin de limiter les risques d'éclats liés aux points de contact entre le béton et le support. Pour éviter tout dommage, les pièces ne doivent pas être placées directement les unes contre les autres et à aucun moment lors de la pose elles ne peuvent entre en contact avec un élément voisin quel qu'il soit.

À ÉVITER ABSOLUMENT (NON EXHAUSTIF)

- Tirer ou pousser les éléments au sol.
- Utiliser des chaînes métalliques sans protection.
- Lever par un seul point non prévu à cet effet.
- Poser sur un sol instable ou mal préparé.
- Poser des éléments non-conformes (teinte, aspect, dimensions…) : Nous n'intervenons pas dans les frais liés à la dépose de produits non-conformes ni dans la repose de produits de remplacement.

Ces recommandations sont de bonnes pratiques communiquées à titre informatif. Chaque chantier présentant des contraintes spécifiques, il appartient à l'entreprise de pose d'adapter les méthodes selon son expertise et les conditions réelles. Interblocs ne peut être tenu responsable d'éventuels dommages résultant de leur application.

INTERBLOCS, Zoning de Recogne - Rue de Tibêtême 129 - B-6800 Libramont

T +32 (0)61 22 49 35
F +32 (0)61 22 37 69
info@interblocs.com

TVA BE 0418 689 909
RPM Neufchâteau
ING BE49 3601 1126 5571 - BBRUBEBB